

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 819 15 mai 1986

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley

Rédacteur:
Marc-André Miserez

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1986: 40 francs
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
Michel Béguelin
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon

Point de vue:
Jeanlouis Cornuz

L'invité de DP:
Peter Tschopp

819

Domaine public

A chaque congrès sa tête de Turc

Après Pierre Aubert au congrès radical, Otto Stich au congrès démocrate-chrétien, à qui le tour? La noce à Thomas des conseillers fédéraux est-elle devenue l'ultime signe que les partis politiques suisses bougent encore? Le procédé n'est pas totalement nouveau: qu'on se souvienne des «coups de gueule» d'Helmut Hubacher, président du PSS, à l'égard de Rudolf Gnaegi, alors chef du Département militaire fédéral. Mais il y a plus qu'une coïncidence dans la mise en cause, à quelques jours de distance, des deux conseillers fédéraux socialistes par les présidents des deux plus grands partis bourgeois.

Les prétextes, tout d'abord: le voyage du chef du Département des affaires étrangères en Inde et au Pakistan; l'augmentation surprise des droits de douanes sur le pétrole et le gaz. Deux événements qui ne mettent pas tant en cause Pierre Aubert et Otto Stich personnellement que le Conseil fédéral lui-même dans sa politique. On ne sache pas en effet que les conseillers fédéraux voyagent au gré de leur fantaisie, sans en référer à leurs collègues (voire aux commissions parlementaires), ni qu'une mesure fiscale soumise à ratification du Parlement soit de la seule compétence du chef du Département des finances et des douanes. L'attaque radicale était d'autant plus saugrenue qu'elle intervenait au retour de Corée du Sud de Jean-Pascal Delamuraz et avant son départ pour l'Espagne. Quant au reproche démocrate-chrétien de n'avoir pas consulté les partis gouvernementaux avant de prendre la décision litigieuse, il fait bon marché du risque de spéculation inhérent à tout délai dans ce domaine.

En entendant cela, les oreilles de M^{me} et MM. Kopp, Delamuraz, Furgler et Egli ont dû siffler.

Mais sans doute avaient-ils l'esprit ailleurs, car on n'a pas lu dans la presse leurs réactions aux propos de leurs présidents respectifs. Double problème de collégialité: est-il acceptable de s'en prendre aux deux représentants de la minorité parlementaire au Conseil fédéral pour attaquer la politique de celui-ci? Est-il acceptable que les autres membres du collège laissent dire sans réagir? On pouvait rêver et attendre de M^{me} Kopp qu'elle explique en quoi le voyage de Pierre Aubert concourait éventuellement à la solution du problème des réfugiés tamouls, de MM. Egli ou Furgler qu'ils démontrent le désastre écologique et économique que représente l'effondrement du prix de l'énergie alors que les nouvelles recettes peuvent être affectées à un domaine voisin (les transports publics).

La collégialité n'est-elle qu'un mythe? Qu'est-ce qui la différencie de ce que sous d'autres régimes démocratiques on appelle un gouvernement de (grande) coalition? Avant tout le fait qu'aucune tête ne dépasse. Notre Conseil fédéral est une coalition sans chef de file habilité à dicter le compromis. A chaque conseiller fédéral d'incarner, dans son domaine, la politique du collège sur la définition de laquelle il aura même pu se faire minoriser. Un jeu trop complexe pour qu'on résiste à la tentation de tirer sur le pianiste, encouragée par la fâcheuse tendance des conseillers fédéraux à ne parler le plus souvent que de leur département.

Restent une mauvaise occasion de flétrir la manière de Pierre Aubert, sans doute le dépit qu'Otto Stich ne soit pas celui que la droite croyait lorsqu'elle l'élisait à la place de la candidate socialiste officielle. De quoi donner aux congressistes la sensation que quelque chose se passe, et aux médias l'occasion de parler du parti. Quand on est aussi majoritaire que le sont radicaux et démocrates-chrétiens en Suisse, il n'y a pas de quoi être fier du procédé.

F. B.

L'illusion des chiffres

Le Matin, dimanche 4 mai 1986. Page de couverture, titre principal: «Les retombées de Tchernobyl. La confiance des Romands a été ébranlée. Sondage exclusif.» Page 5, titre sur cinq colonnes: «Atome: cote à la baisse», avec les résultats du sondage exclusif:

SONDAGE EXCLUSIF

Le nuage radioactif a touché la Suisse: craignez-vous pour votre santé?

	OUI	NON
Jura	46,7%	53,3%
Neuchâtel	26,7%	73,3%
Vaud	30,0%	70,0%
Genève	60,0%	40,0%
Fribourg	36,7%	63,3%
Valais	16,7%	83,3%
Total	36,1%	63,9%

OUI NON

Depuis cette catastrophe, faites-vous toujours confiance au nucléaire?

	OUI	NON
Jura	46,7%	53,3%
Neuchâtel	46,7%	53,3%
Vaud	60,0%	40,0%
Genève	56,7%	43,3%
Fribourg	33,3%	66,7%
Valais	43,3%	56,7%
Total	47,8%	52,2%

OUI NON

Sondage réalisé les 1er et 2 mai 1986 par AES, Ecublens (VD).

Ce n'est pas tout: la commentatrice nous apprend encore que «les femmes se font plus de bile pour leur santé que les hommes» (40,9% contre 31%); que les 35-54 ans sont plus sereins que les 15-34 ans et les plus de 55 ans.

Les chiffres, c'est connu, suscitent le respect; secs et froids, ils ne tolèrent pas la discussion, ils parlent d'eux-mêmes. Le sondage reflète fidèlement l'image de l'opinion à un moment donné.

Certes, mais à condition qu'il soit effectué selon des règles précises. Sur ce chapitre *Le Matin* est muet. Seule information concédée aux lecteurs: le sondage a été réalisé les 1^{er} et 2 mai 1986 par l'Institut AES à Ecublens.

Renseignements pris, il s'avère que l'Institut AES a interrogé 30 personnes dans chacun des six cantons romands, soit 180 personnes au total. Supposons que l'échantillon a été soigneusement établi et que

les enquêteurs ont fait honnêtement leur travail. La théorie des probabilités nous dit que pour un échantillon de 200 personnes, la marge d'erreur est de 7% en plus ou en moins lorsque, sur une question, les réponses se distribuent dans un rapport de 40-60%. En clair: la seule certitude qu'on peut avoir quant à la première question, c'est que 29,1% à 43,1% (36,1 ± 7%) des Romands craignent pour leur santé. Lorsque le rapport s'établit à 50-50%, la marge d'erreur monte à 7,7% en plus ou en moins. En clair — seconde question — de 32,4% à 55,5% des Romands font confiance au nucléaire alors que 44,5% à 59,9% s'en méfient. Statistiquement on ne peut strictement rien dire de plus.

L'analyse au plan cantonal est pratiquement impossible; avec un échantillon de 30 personnes la marge d'erreur varie de 15 à 20% en plus ou en moins. Même remarque pour les sous-catégories selon le sexe et l'âge qui, sur un échantillon total de 180 personnes, représentent un nombre trop peu élevé pour que le résultat soit statistiquement significatif.

Ces chiffres indiscutables, cette précision au dixième ne sont qu'illusion. En réalité les résultats obtenus ne donnent qu'une image floue, n'indiquent qu'une plage large de possibles à l'intérieur de laquelle se situe la vérité (mais on ne sait pas où). Dans la plupart des cas, impossible de dire si la majorité est affirmative ou négative. Exprimés sous cette forme, les résultats du sondage ne présentent plus guère d'intérêt journalistique.

En conclusion, de deux choses l'une. Ou l'Institut AES a livré au journal *Le Matin* les résultats tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessus, sans préciser la marge d'erreur; il a alors trompé son client sur la marchandise. Ou l'Institut AES a exécuté correctement son travail et assorti les résultats de toutes les réserves nécessaires; c'est alors *Le Matin* qui trompe ses lecteurs en publiant comme sûrs des chiffres qui ne sont en réalité que de vagues approximations. Dans les deux cas il y a un faussaire.

Le printemps de Berne

Dimanche 11 mai, la foule s'amasse en fin d'après-midi sur la Place de l'Hôtel du gouvernement à Berne. Elle est venue fêter le succès de la «Liste ouverte» qui pénètre directement au Conseil exécutif sans avoir eu à jouer un rôle d'opposition. L'événement est à comparer, toutes proportions gardées, avec l'apparition, au début des années 20, de l'actuelle UDC.

Alors qu'un «steel band» anime agréablement la fête, du haut de l'escalier monumental, un homme observe la foule en silence. Rudolf Hafner, nouvellement élu au Parlement cantonal, celui par qui le scandale est apparu a toutes les raisons d'être satisfait.

Subitement la foule s'anime et applaudit. Les deux héros du jour, Leni Robert et Benjamin Hofstetter descendent l'escalier pour se mêler au public. Le contact est instantané. Les nouveaux élus sont chaudement félicités, même par ceux qui leur ont apporté leurs suffrages sans forcément soutenir le programme de la Liste ouverte.

Tout a basculé en dix jours. Malgré leurs tracts et leurs affiches, les radicaux ont peu à peu perdu du terrain face à la campagne menée de bouches à oreilles par les partisans des candidats «libres». Le résultat est aujourd'hui connu: une femme et un francophone du Jura sud, élevé dans les Franches-Montagnes, ont éliminé les notables radicaux d'un Gouvernement où ce parti faisait encore la loi depuis les débuts de la démocratie moderne à Berne, il y a plus de cent ans.

Le canton s'apprête donc à vivre une expérience inédite de coexistence, tant au niveau gouvernemental que dans les relations du Conseil exécutif avec le Grand Conseil où la ma-

jorité devra souvent être négociée. L'UDC et les radicaux devront apprendre à collaborer. Le Parti socialiste de son côté devra démontrer ses capacités de gouverner en créant une majorité gouvernementale nouvelle. Les élus de la Liste ouverte découvriront la réalité démocratique. Enfin, pour ne pas trop allonger la liste des remarques, le Jura bernois sera placé en face d'une réalité nouvelle puisque «maman Berna» ne sera plus automatiquement une bonne mère.

Les partis représentés au Gouvernement auraient probablement intérêt à conclure un contrat de législature. Y penseront-ils et auront-ils l'esprit assez ouvert pour le faire? L'avenir le dira.

Une évidence à notre avis: l'idée de l'élection du Conseil exécutif à la proportionnelle a progressé de manière sensible. Au surplus, les juristes devront se pencher sur les textes législatifs qui régissent les droits politiques afin de les réviser dans le sens d'une meilleure adaptation à la réalité.

Nous aimerions souligner encore le rôle joué par les radios locales, qui ont informé leurs auditeurs de manière continue de la progression du dépouillement. Elles ont une fois de plus démontré leur utilité comme animatrices de la vie civique.

Une expérience va commencer à Berne, elle sera intéressante à suivre. Mais que l'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas d'une révolution: si l'esprit radical disparaît du Gouvernement, il est fortement implanté dans l'administration cantonale où les fonctionnaires de cette tendance restent évidemment bien en place.

C. F. P.

ÉCHOS DES MÉDIAS

Hâtez-vous: votre marchand de journaux a peut-être encore un exemplaire de la version française de l'*Asahi Shimbun*, réalisée à l'occasion du 85^e anniversaire de l'empereur Hiro Hito. Il s'agit du premier quotidien japonais: 12 millions d'exemplaires par jour rédigés par quelque 3000 journalistes. Pour cette traduction française unique et exceptionnelle, les graphistes ont respecté le sens de lecture original. Les articles se lisent donc de droite à gauche. Ce n'est de loin pas la seule bizarrerie de ce journal totalement déroutant pour un esprit occidental. Les nouvelles ne sont pas classées par rubrique, si bien qu'en cherchant l'article sur la cohabitation Chirac-Mitterrand vous passez successivement au-dessus d'une page de poèmes, d'un concours-photo puis des programmes des douze chaînes de TV (dont une diffuse des cours universitaires). Beaucoup de culture et de conseils pratiques, une tenue journalistique de haut niveau ainsi qu'un style d'écriture très littéraire nous rappellent que le Japon ne fait décidément pas partie de la zone culturelle occidentale.

* * *

Lundi 5 mai, Zurich. Des membres de «Solidarité chrétienne avec l'Amérique centrale» qui, durant six semaines, ont participé à la récolte du café au Nicaragua, invitent la presse. Objectif: faire part de leur expérience et débattre avec les représentants des médias des raisons pour lesquelles l'information sur ce pays est à ce point négative. Deux journalistes répondent à l'appel.

Mardi 6 mai, Berne. Cinq parlementaires suisses de retour d'un voyage de douze jours au Salvador, au Costa Rica et au Nicaragua, tiennent conférence de presse pour dénoncer la dictature communiste et la ruine de l'économie. Les journalistes en rangs serrés ont répondu à l'invitation...

Deux petites nouvelles qui se passent de commentaires.

Le mécano de la sociale (-démocratie)

A lire absolument, à digérer lentement, à réaliser progressivement. Voilà ce qu'il faudrait inscrire à l'intention des socialistes et sympathisants sur le bandeau du livre que vient de publier Rudolf H. Strahm, secrétaire du Parti socialiste suisse de 1978 à 1985, sous le titre DU CHANGEMENT DES ROUES D'UN TRAIN EN MARCHÉ (Zurich, Limmat Verlag 1986). Cette délicate opération, le Parti socialiste doit la réaliser s'il veut enrayer le processus d'érosion qui le dégrade plus vite que les autres partis gouvernementaux. Beau défi en vérité en forme de nouvelle variation sur le thème «Si le grain ne meurt».

L'ennui — et principal défaut — c'est justement que le bouquin, par ailleurs quasiment génial, paraît en allemand et dans une perspective assez typiquement alémanique, plus précisément bernoise. On sait R.H. Strahm marqué par le grand vieux canton avec toute la force que donnent la puissance, les dimensions, le protestantisme rigoureux, les ressources agricoles et une déjà solide conviction collective écologiste-conservatrice; la symbiose ville-campagne est sans doute mieux réussie à Berne que dans d'autres cantons, avec un respect engagé du passé urbain, comme du présent agricole.

LA MISE EN PASTÈQUE

Et Strahm de préconiser justement, pour l'avenir immédiat et plus lointain, l'intégration concertée de toutes les préoccupations relatives à l'environnement de l'homme, dans la morale pratique du socialisme — de la sociale-démocratie écrit-il. Le PSS, à l'instar de la SPD allemande de Peter Glotz

et Lafontaine, doit réussir sa «mise en pastèque» (vert dehors, rouge dedans, comme dit Brélaz) s'il veut rester — ou redevenir — le grand parti des salariés, ouvriers *et* employés, et non s'éclater en un vague forum où se discutent, avec passion et non sans intelligence certes, les problèmes du moment. Cette forme d'opportunisme, Strahm a raison de la dénoncer: les inévitables zigzags d'un coup (plus ou moins fumant) (après l'autre) constituent bien l'inverse du travail politique droit (dans le double sens du terme) et de longue haleine par définition.

Pour le long terme, disons à l'horizon 2003 (référence pour Strahm né en 1943), le Parti socialiste doit gagner. Parce qu'il rassemble déjà plus de connaissances en environnement que les formations écologiques, davantage de femmes engagées que les organisations féministes, quasiment toutes les personnes actives à la fois en politique et dans le mouvement consumériste, etc.

A la limite, Strahm a l'air de considérer comme facile la mise en œuvre de ces «motivés centrés» sur un thème, typique des citoyens d'aujourd'hui qui répugnent à prendre une responsabilité sociale trop large, comme doivent en assumer les partis fidèles à leur vocation universelle. Plus facile en tout cas que le maintien dans le giron socialiste de sa base populaire traditionnelle, composée par un monde ouvrier lui-même en proie à une grave crise de survie. Strahm n'exclut pas une plongée des effectifs de l'Union syndicale suisse au-dessous de 400 000 membres, dont un cinquième d'étrangers, ni un effondrement des suffrages socialistes au-dessous de la barre des 20%, voire des 17%, au plan national.

UN TRAIN SOLIDE

Risque ne veut pas dire fatalité: en renonçant à faire les gros titres de la presse de boulevard et en redonnant la priorité aux activités moins spectaculaires liées à l'organisation et à la formation, le PSS va se ressaisir. Il en a les moyens, comme il peut changer de roue en marche, car le train est somme toute solidement composé: avec un parti nombreux, avec des milliers de militants (souvent trop pris par leurs problèmes locaux, surtout en Romandie, Strahm l'oublie), avec des organisations annexes culturelles et sportives particulièrement vivantes en Suisse alémanique, dont les Amis de la nature avec un nouveau secrétaire central nommé Strahm.

Reste à resserrer les liens entre tout ce monde et à gérer le conflit potentiel entre un parti socialiste verdissant et des syndicats craignant pour la sécurité de l'emploi. Là encore, les Allemands servent de référence avec leur slogan: «L'écologie crée des possibilités de travail». Dépasser le conflit en démontrant son inanité à terme: la première grande tentative est d'ores et déjà programmée pour le très prochain congrès du PSS qui se tiendra à Lausanne à fin juin, sur le thème Environnement et Emploi...

Secrétaire du PSS, Strahm n'a pas toujours su éviter d'intervenir dans les affaires politiques, avec une prédilection pour les jeux de personnes — sans même faire chaque fois le bon choix. Théoricien et excellent connaisseur du parti, Strahm, nouvellement élu au Grand Conseil bernois, sait avoir et formuler une vision de l'avenir du pays, comme d'un socialisme actif, soucieux de rigueur dans la pensée et de succès dans la réalisation. A cet égard, on lira avec une attention toute particulière l'excellente troisième partie du livre de Strahm, qui ne se dérobe pas comme tant d'autres devant la description de perspectives concrètes en matière de politique sociale, économique, agricole, des transports,

des médias, etc. Et on y trouvera les grandes lignes d'un programme d'action susceptible de mener à ce qui est le but — souvent oublié à gauche — de tout parti: atteindre, sans compromission sur l'essentiel, cette fameuse majorité arithmétique qui seule mène au pouvoir en régime démocratique. A méditer après le second tour des élections au Conseil d'Etat bernois.

Y. J.

Revue syndicale

Lu le dernier numéro de la *Revue syndicale* (n° 6 - 1985) consacré à l'Etat social. Remarqué plus particulièrement deux articles, l'un de Beat Kappeler, secrétaire de l'USS, sur les doctrines néo-libérales, l'autre de Martino Rossi, économiste à l'Etat du Tessin, sur la crise fiscale.

A retenir: si le néo-libéralisme à la mode nous irrite, ne pas oublier que ce courant de pensée et les politiques qui s'en réclament ont été alimentés par l'échec du keynésianisme — relance de la demande par l'Etat — et des grandes politiques publiques. Dès lors quelle riposte à l'individualisme égoïste et à la loi de la jungle dont les tenants du libéralisme nouveau nous promettent monts et merveilles — et dont les concrétisations américaine et britannique montrent bien les faiblesses?

Le salut ne réside pas à coup sûr dans le «tout à l'Etat» ni dans le recours systématique à l'investissement public. D'un point de vue syndical la réactivation de l'économie ne peut ignorer les facteurs écologiques et les besoins de développement du tiers monde. Par ailleurs l'Etat n'est pas exempt de traits oppressifs — limitations des libertés, bonheur et égalité administrés...

Beaucoup d'interrogations, des éléments de réponses proches des observations d'Edmond Maire (DP 816), qui devront encore être intégrés dans une stratégie d'action cohérente.

VUE-DES-ALPES

L'affaire n'est pas close

Le vote neuchâtelois du 27 avril dernier représente, on a souvent oublié de le souligner, un oui à 20% seulement du projet de seconde route à la Vue-des-Alpes. La décision pour le «gros morceau» restant se prendra donc à Berne, sur la base de critères objectifs visant à la coordination des transports. Plus rien à voir avec les arguments passionnels de «psychothérapie cantonale» qu'on a pu entendre tout au long de la campagne et dont la presse neuchâteloise s'était largement fait l'écho.

La Fédération suisse des cheminots (SEV) a toujours défendu l'idée qu'une amélioration — indiscutablement nécessaire — des liaisons entre le Haut et le Bas du canton ne passerait pas par la seule construction d'une route en tunnels. Michel Béguelin, rédacteur responsable du *Cheminot*, organe de la SEV, a tenu à resituer le problème dans sa dimension nationale.

Le 27 février 1983, le peuple suisse acceptait le nouvel article constitutionnel sur les droits de douane sur les carburants. La Fédération des cheminots a soutenu le projet: à ses yeux, il offrait une transition tolérable vers une politique coordonnée des transports. De plus, le Conseil fédéral affirmait haut et clair (voir son information aux citoyens) qu'il n'y avait aucun risque de voir les cantons se lancer dans de folles dépenses routières sous prétexte que «l'argent étant là, il faudra le dépenser».

Dès le début de 1984, le Département des travaux publics du canton de Neuchâtel met en place sa stratégie pour exploiter le filon de la route de la Vue-des-Alpes. Selon la célèbre tactique du salami,

il prépare un projet en trois tranches: d'abord l'autoroute de faîte avec ses tunnels à deux voies, puis les gorges du Seyon, où le besoin d'amélioration est le plus pressant, enfin le doublement des tunnels de faîte. La première étape (350 millions) est la plus délicate, mais les 280 millions fédéraux constituent un appât juteux autour duquel il sera facile de faire «l'unité du canton». Quant aux deux autres étapes, elles seront ensuite inévitables et le peuple ne pourra que les accepter. Ainsi, en tout, on pourra investir 600 millions dans cette seule liaison, qui permettra de gagner... 2,3 kilomètres!

Le 27 avril, le peuple neuchâtelois a accepté la part cantonale pour la première étape après une campagne de bourrage de crâne sans précédent dans notre pays. Mais pour la part fédérale — le gros morceau de 280 millions — la décision se prendra à Berne, sur la base de critères totalement différents: en effet, les tunnels de la Vue-des-Alpes constituent le premier cas d'application de la nouvelle loi sur l'utilisation des droits de douane sur les carburants. Ce cas a donc une valeur de référence et le Conseil fédéral devra le mettre en parallèle avec toutes les autres mesures déjà prises et à venir pour sortir de l'anarchie en matière de transports. De plus, il devra le comparer aux projets des autres cantons de façon à respecter ses engagements de 1983 d'éviter la surconstruction routière. Il y a sans doute beaucoup de cantons qui pourraient être tentés de jouer à «consolider leur unité», si c'est la condition pour piquer quelques centaines de millions routiers à la Confédération.

Après la votation du 27 février 1983 sur les droits de douane sur les carburants, André Gavillet écrivait dans un article de DP (673): «A recettes affectées, dépenses contrôlées. Là est le vrai combat.» Nous y sommes en plein aujourd'hui avec la mesure du projet de la Vue-des-Alpes.

M. B.

La démographie une science difficile à vivre

Les démographes sont formels: les Suisses forment un peuple appelé à vieillir. Il n'y a d'ailleurs qu'à regarder autour de soi pour le constater. Ce qui est assez certain aussi, c'est le recul à terme de la population résidente, à moins qu'une nouvelle vague d'immigration ne vienne requinquer les nombres défailants.

Autre certitude, moins évidente à accepter: même un accroissement spectaculaire de la fécondité des mariages ne saurait assurer aux Suisses du 21^e siècle le maintien de leurs quelque 6 millions de congénères.

Les ténors des corporations professionnelles se font d'autres soucis. Eux parlent systématiquement de pléthores: trop de médecins, trop de juristes et trop de futurs cadres. Les responsables de ces trois filières de formation dans nos universités redoublent d'efforts pour limiter l'accès à ces carrières. Il est vrai que les effectifs ont spectaculairement augmenté. Durant ces quinze dernières années, le nombre de médecins a doublé et, à en croire le nombre d'étudiants actuellement inscrits, un nouveau dédoublement des effectifs interviendra d'ici vingt ans. La Suisse de demain aura un encadrement médical remarquable, c'est certain. Sans doute un médecin pour moins de 300 habitants. Le nombre des juristes-légistes est moins bien connu que celui des médecins. Mais, à en juger de l'encadrement bureaucratique dont

nous faisons l'objet, on peut penser qu'il est aujourd'hui déjà digne de l'encadrement médical dont nous bénéficierons demain.

N'y a-t-il pas une certaine logique dans tout cela, logique qui est révélée par la troisième dynamique que l'on constate en matière de choix professionnels, à savoir l'engouement de nos jeunes pour les études de gestion et de sciences de l'entreprise. Le foisonnement des cadres généralisera sans aucun doute l'encadrement hiérarchisé au lieu de travail, selon la bonne vieille méthode des armées et des processus industriels: un caporal ou un contremaître pour une poignée d'exécutants.

Ce qui me frappe dans cette perspective, ce n'est pas tellement la dimension économique du phénomène, mise en exergue par les réflexes corporatistes. Ce sont plutôt les aspects sociaux et culturels qui m'inquiéteraient. Une société surencadrée me fait peur, quel que soit le type d'encadrement. Médicalement paternaliste ou médicalement scientifique, juridiquement normatif ou protecteur, patronalement bienveillant ou garde-chiourmeux...

C'est probablement la rançon des remarquables gains de production que nous avons su réaliser depuis le début de l'ère industrielle qui nous vaut ce surencadrement. Une autre raison doit cependant être mentionnée: notre manque d'imagination.

N'avons-nous pas lancé nos jeunes générations en suivant une déconcertante routine à l'assaut d'un nombre très limité de professions traditionnelles, dont les médecins, les juristes et les chefs d'entreprise sont parmi les archétypes. C'est certain, tout comme le fait que notre société n'a que peu d'imagination pour envisager des professions nouvelles. Certes, on a fait une place pour les informaticiens, mais seulement puisqu'on ne

pouvait guère faire autrement, une fois que l'on avait développé l'ordinateur. Avec l'encombrement patent de l'espace et les très sérieux problèmes de pollution, on a aussi fait un timide pas vers la définition de professions relevant de l'aménagement du territoire. Mais la configuration générale des professions et l'allure que nous donnons à nos différentes manières de les exercer n'ont guère évolué.

Pourquoi, dans ces conditions, ne songeons-nous pas plus systématiquement à transformer les profils de formation et les schémas d'accomplissement de nos tâches professionnelles, pour essayer de mieux satisfaire les nouveaux besoins et les nouvelles exigences de cette ère post-industrielle que nous commençons à vivre? Une voie peut-être plus prometteuse que celle qui consiste à déclarer péremptoirement que les professions sont bouchées, en attendant que l'on doive postuler l'exact contraire lorsque le contrecoup des années de fortes natalités aura été amorti et que l'on devra se faire du souci pour savoir comment assurer la relève de ces professions.

Peter Tschopp

... à propos

Notre invité, Peter Tschopp, vient de publier sa vision de la Suisse à venir, dans un ouvrage intitulé «Politique et projet collectif» (Lausanne, Payot 1986). Parmi les multiples aspects de son très généreux projet, mentionnons la dimension culturelle très oubliée en Suisse. Il incombe sans doute à un bilingue de souligner l'importance de l'appartenance, hors laquelle il n'y a pas cette convivialité que Peter Tschopp réclame pour la froide Helvétie.

Hommages posthumes

15 mai 1986:

Voici cent ans mourait à Amherst, Massachusetts, Emily Dickinson, dont le *Grand Larousse Encyclopédique* dit qu'avec «Edgar Allan Poe et Walt Whitman, elle domine de loin la poésie américaine du XIX^e siècle».

Dieu sait pourtant que de son vivant, elle ne fut pas reconnue: pas un seul livre, pas une seule plaquette — quelques poèmes, ici et là, dans des revues! Encore le premier recueil publié quatre ans après sa mort, en 1890, comprend-il 115 poèmes, sur les 1775 que nous connaissons aujourd'hui, et l'éditeur, colonel Higginson avait-il cru bon de *retoucher* certains vers — nous avons connu aussi des gens qui prétendaient *corriger* Ramuz!

En ce qui concerne le domaine français, il fallut attendre 1945 pour qu'un Suisse romand, Félix Ansermoz-Dubois, fasse paraître aux éditions du Continent (aujourd'hui disparues, et c'est bien dommage: premier recueil, également, d'Eugenio Montale) un *Choix de Poèmes*, trente poèmes, texte original et traduction, avec une préface — qui va être republié chez Grand, au Mont-sur-Lausanne.

Mystère de la destinée: cette même poétesse, ignorée de son vivant, se voit consacrer des dizaines et des dizaines de publications, en anglais, bien sûr, mais également en japonais, en espagnol, en portugais, dans les langues scandinaves! Il faut dire que, atteinte d'une maladie terrible (la néphrite, contre laquelle on était alors sans défense) et blessée dans son âme par une déception sentimentale, elle avait vécu fort retirée, créant une œuvre toute d'intériorité...

A la même époque, Walt Whitman prenait part à la Guerre de Sécession et écrivait son célèbre *O*

Captain! My Captain! à propos de la mort du Président Lincoln — poème repris par Otto Treyvaud, dans une *Feuille d'Avis* d'avril 1945, en hommage au Président Roosevelt!

Obscure parfois, mais parfois aussi absolument limpide:

*«If I can stop one heart from breaking,
I shall not live in vain;
If I can ease one life the aching...»*

*«Si j'empêche un cœur de se rompre,
Je n'aurai pas vécu en vain;
Si je soulage un être humain,
Si j'adoucis un seul chagrin,
Si j'aide un seul oiseau meurtri
A regagner son nid,
Je n'aurai pas vécu pour rien.»*

(trad. Félix Ansermoz-Dubois)

Mystère de la destinée, rencontre du hasard: dans le temps où je découvrais tant de poèmes d'Emily Dickinson, *The complete Poems* publiés en 1982 par Johnson chez *Faber and Faber*, je recevais le dernier recueil de François Debluë: après *Lieux communs* et *Faux Jours, Travail du Temps, Poèmes 1978-1985* — où il me semble parfois surprendre comme une parenté, dans leur semblable extrême dépouillement — disons: comme une amitié!

Par exemple celui-ci, que lut Georges Haldas lors de la remise à Debluë du prix Chammah:

*Tour à tour
Morts désormais parmi les morts
eux qui pleuraient nos morts
morts
à leur tour
eux qui pleuraient nos
amours
à leur tour nous ont laissés
parmi les hommes — sans recours.*

(Editions de l'Age d'Homme)

J. C.

Entraide au quotidien

Rigidité, bureaucratie, dépersonnalisation, lacunes: les reproches adressés à la politique sociale ne manquent pas. Certes, il ne s'agit pas de minimiser les progrès accomplis; en quelques décennies les collectivités publiques ont mis en place un réseau de prestations sociales et l'AVS, même si elle doit encore être améliorée, constitue un acquis important. Néanmoins, cet effort, qui s'est traduit par une certaine professionnalisation de l'activité sociale, ne peut répondre à tous les besoins. Dès lors la question se pose d'un développement supplémentaire des prestations de la collectivité, des coûts qu'il engendre et de l'efficacité marginale de ces nouvelles dépenses. Et comme corollaire la possibilité de favoriser l'entraide, la plus souvent benévole, dans les rapports de voisinage. Une idée qui n'est pas le dernier gadget des obsédés de la dérégulation mais qui traduit le besoin d'autonomie à l'égard des normes étatiques contraignantes et de contacts humains plus chaleureux.

Il est loisible de rêver, mais pour que le rêve devienne réalité il faut que l'action puisse s'appuyer sur des données fiables. Et c'est là précisément le but de l'enquête dirigée par l'Institut de médecine psychosociale de l'Université de Zurich. Un échantillon de 1000 personnes du quartier d'Altstetten — 25 000 habitants — sera examiné en profondeur afin de déterminer la réalité et le besoin d'entraide dans le quartier, ainsi que les forces disposées à s'engager.

Dès cet automne, après analyse des résultats, l'Institut proposera des actions concrètes à tous les habitants du quartier; il envisage également de créer une centrale d'information où les besoins et les disponibilités de toutes sortes pourraient être annoncées.

Le coût de la protection de Lavaux

A la suite d'une initiative populaire acceptée par le peuple vaudois, tout le site de Lavaux est désormais protégé. Certes, les dégâts étaient déjà lourds quand la loi fut adoptée: ceux de l'autoroute dans le vignoble de Chardonne, ceux des villas entre Grandvaux et Cully. Mais, quoique tardivement, l'essentiel a été sauvé.

Combien cela coûtera-t-il à la collectivité?

En son temps des chiffres effrayants avaient été avancés. Il est vrai que la hausse incroyable des terres viticoles réduisait l'écart de prix entre les zones à bâtir et les vignes, mais les adversaires de la protection intégrale faisaient à l'époque craindre le pire.

Aujourd'hui le Conseil d'Etat vaudois fait le point.

Quatorze communes sont concernées par le plan de protection. Pour onze d'entre elles, les plans sont approuvés. Quelques difficultés, aux deux extrémités de la zone: à Lutry et à Jongny.

Dans les onze communes désormais soumises au plan, comment se recensent les demandes d'indemnités.

Dans cinq communes, aucune demande n'a été enregistrée. Elles portent des noms prestigieux: Riex, Epesses, Chexbres, Rivaz, Saint-Saphorin. Dans deux autres communes (Grandvaux et Corsier), le délai court toujours. Dans quatre (Villette, Cully, Corseaux, Chardonne) des demandes d'indemnités pour expropriation matérielle sont déposées. Les montants articulés par les propriétaires représentent 6 900 000 francs.

Entre les montants articulés et les montants qui seront réellement obtenus sur la base de la jurisprudence du Tribunal fédéral, la distance peut être grande. Mais admettons, en envisageant le cas de Lutry, ce chiffre de 7 millions.

La somme est de faible importance pour la sauvegarde d'un tel site qui appartient au patrimoine national et européen. Dérisoire même, comparé, si l'on choisit cette référence, aux constructions routières.

Il faudra prévoir en supplément un montant équivalent au chapitre des améliorations foncières. Les murs de vigne doivent être bâtis en maçonnerie mixte: béton et revêtement de pierres naturelles. Il en coûtera quelques six millions dont la Confédération paye le tiers.

Là encore la dépense est, proportionnellement à l'enjeu, plus que supportable.

Au vu de tels chiffres, une conclusion: les pouvoirs publics pourraient être plus audacieux dans la politique de protection des sites et dans l'enrichissement du patrimoine collectif.

A. G.

EN BREF

La garantie fédérale a été accordée à divers articles de la Constitution du canton de Schaffhouse approuvés par le peuple en septembre 1985. En conséquence les séances du Conseil d'Etat ne sont plus publiques.

Question aux lecteurs de DP: connaissez-vous encore des Exécutifs en Suisse dont les séances sont publiques?

* * *

La démocratie directe se pratique dans de nombreuses communes importantes de Suisse alémanique. A Spreitenbach (AG), le Parlement communal a été dissous en 1985 à la suite d'une initiative populaire. A la première Assemblée communale de cette année, 523 électeurs sur 3800 ont répondu à l'appel.

NUCLÉAIRE

Flou dramatique

L'incendie de la centrale nucléaire de Tchernobyl, dont les causes et les effets à terme sont encore loin d'être élucidés, a mis en évidence deux aspects inquiétants du phénomène atomique.

Tout d'abord la profondeur de l'ignorance des experts quant à l'impact des radiations et des particules radioactives sur l'organisme humain et, de manière plus générale, quant à l'étendue des effets d'un accident tel que celui de Tchernobyl. Voilà donc une technique qu'on dit sophistiquée mais dont les scientifiques maîtrisent mal ou pas du tout les conséquences néfastes; on sait tirer un parti industriel de la fission, on multiplie les centrales nucléaires mais un accident grave nous laisse aussi surpris que des enfants face à leur première expérience clandestine de chimie. Cette découverte

prêterait à sourire si l'enjeu était limité dans l'espace et dans le temps. Mais on a de bonnes raisons de supposer que tel n'est pas le cas avec l'énergie nucléaire. L'assurance tranquille d'un Léon Schlumpf, pour qui le programme helvétique n'a pas à être remis en question, n'en est que plus irresponsable. L'information à la population ensuite. La véritable anarchie dans les recommandations au public — silence total des autorités françaises, discours à plusieurs voix discordantes en Allemagne, conseils helvétiques concernant la consommation de certains produits assortis de déclarations lénifiantes sur l'absence de danger — a révélé un état d'impréparation qui laisse songeur.

Face au nucléaire les sociétés industrielles jouent les apprentis sorciers; fascinées par la technique, elles n'expérimentent que maintenant et à tâtons les problèmes de sécurité qu'elles ont repoussés jusqu'alors dans un futur statistiquement improbable.